



Compte-rendu du C.T.P.L. du 31 mai 2002

- Réimplantation d'emploi de l'équipe de remplacement ;
- Equipe de renfort – Réorganisation ;
- ARTT – Protocole Secrétariat du D.I.
- Rapport d'activité 2001
- Projets immobiliers
- Questions diverses

Réorganisation /réimplantation d'emploi de l'Equipe de Remplacement

18 personnes (5 agents de catégorie C / 13 agents de catégorie B) :

2 agents sur l'équipe de remplacement qui interviendront exclusivement sur résidence de Tours et agglomération hors T.B.O. ET Tours sud (E.R.R.) :

Ghislaine ARIKA – COISSAC et Pierre BERTHO

16 agents sur l'équipe de remplacement sur le département (E.R.D.),

(onze en résidence administrative à la T.G., cinq sur des résidences administratives différentes qui auront vocation à intervenir en priorité sur le secteur géographique de leur résidence administrative) :

Stéphane BERNARD, Monique BRISSET, Jean-Luc DESBROSSES, Nathalie DUC, Françoise FOUASSIER, Bruno GARREAU, Pascale GAZEAU-SI AMOUR, Patrick HERAULT, Anne LHOST, Véronique LOPES, Christophe MEUNIER (tous les 11, en résidence administrative sur la T.G.)

Brigitte BRUNET (en résidence administrative sur LOCHES/réimplantation décidée à l'unanimité en C.T.P.L.), Jane COURTAULT (résidence administrative de MONTBAZON), Annick HENAU (résidence administrative de CHINON), Lysiane MARTIN (résidence administrative de NEUILLE-PONT-PIERRE) et Catherine OUVRAI (résidence administrative d'AZAY-LE-RIDEAU).

Le ratio de 18 agents dans l'équipe de remplacement pour un total de 594 agents sur le département situe l'Indre et Loire dans la moyenne nationale.

Concernant la notation des agents, elle sera effectuée à partir de rapports réguliers des différents chefs de poste concernés.

A une question de la CGT concernant l'absence du nom de Melle Béguier sur la liste des membres de l'équipe de remplacement, le TPG a indiqué, d'une part, qu'elle était en mission temporaire au sein de cette équipe et demeurerait statutairement chef de service, d'autre part, que la réorganisation de l'équipe de remplacement ne concernait que les agents des catégorie B et C.

Des précisions ont été apportées par la C.P. : l'équipe de remplacement interviendra essentiellement en soutien aux postes en difficulté, en terme d'aide structurante aux unités en gestion conjointe ou en intérim, ou dans la perspective d'amélioration des performances.

La CP préconise de privilégier, pour les affectations de ces agents, une approche géographique (agent en résidence administrative la plus proche de l'intervention) pour des raisons évidentes de coût à une approche de compétences techniques spécialisées (par mission).

A.R.T.T.

– Modification du protocole des secrétaires du D.I. :

Suite à la demande des agents, le changement de typologie de 38h à 38h30 a été adopté.

La CGT n'a pas pris part au vote comme pour les votes des autres typologies.

Rapport annuel d'activité 2001 :

En quelques chiffres, sur le département :

1 T.G. et 32 postes comptables (35 en 2000)

594 agents (552,9 emplois plein temps) dont 437 femmes (73,56%)

320 contrats de vacataires (durée moyenne des contrats 20,4 jours ; le plus court : 8 jours /le plus long : 1mois 1/2)

les agents ont bénéficié en moyenne, de 4,56 journées/formation

e.mail : tresor.cgt37@wanadoo.fr

site : <http://www.tresor.cgt.fr/37/>

SNT-CGT 37 : Trésorerie Générale – 94, bd Béranger – 37032 TOURS CEDEX

Téléphone Local syndical Département informatique : 02 47 71 76 41

Le budget : Equipement : 2.123.698 francs ; Fonctionnement des services : 8.904.430 francs ; Loyers : 2.255.782 francs ; Imprimés : 2.130.000 francs ; Affranchissements : 4.585.823 francs. 2 postes ont été rénovés (T.P.M. et T.B.O.), 1 poste a été réinstallé. Le parc de micro-ordinateurs s'élève à 739 unités (pour 410, en 2000), chaque agent dispose d'un accès à l'intranet du Ministère et d'une boîte aux lettres électronique personnelle.

Nos interventions :

- La CGT a fait remarquer que ce document était très édulcoré et ne reprenait pas l'ensemble des éléments nécessaires à la comparaison sur 2 ou plusieurs années, notamment en terme de moyens.
- La CGT s'est étonnée de constater qu'apparaissent dans le rapport, 3 axes dans l'activité bancaire et non 2 comme l'an passé, le 3^{ème} axe étant celui de la CNP. Il est clair que la Direction veut donner à cette activité toute sa place y compris en obérant les moyens des postes. Suite à la réforme des primes, un nouveau problème se pose désormais, celui de la place du collègue animateur C.N.P. dans les postes qui intervient sur son temps de travail mais qui sera le seul bénéficiaire de remises C.N.P.(sans retour ni répartition pour les autres collègues) ?!
- Concernant la formation et plus précisément l'adaptation à l'emploi, la CGT a fait part de l'insatisfaction des participants aux premiers jours de stage.... A suivre.
- A propos du parc micro-informatique départemental, la CGT a demandé à connaître la répartition des micros pour l'ensemble des postes et services car il s'avère en effet que malgré une dotation importante en 2001 (+ de 300 micros), des collègues sont toujours en attente...un recensement précis est en cours, réponse en juillet.

Les représentants FO et CGT se sont abstenus sur le rapport d'activité 2001

Les projets immobiliers :

La TG : les agents devraient être consultés au moment de la présentation des plans. La phase d'étude devrait s'achever fin décembre 2002...

Le DI : les travaux de climatisation débuteront dans la 2^{ème} quinzaine du juin pour un coût estimé à 180 000 euros...et ne s'achèveront qu'à l'automne !

Tours 2 : appel d'offres 2^{ème} semestre. Les travaux commenceront début 2003.

TP CHU : fin des travaux janvier 2003.

Vouvray : fin des travaux décembre 2002.

OPAC à Tours nord : fin des travaux dans 14 mois.

Paierie :... 1^{ère} étapeun accord a été trouvé avec le Conseil Général sur le montant du loyer !

Question diverses :

Permanences :

La CGT a souhaité connaître les dispositions prises en matière de permanences suite aux suppressions des postes de Manthelan, Grand-Pressigny et Nouâtre. La Direction a été très évasive et semble déjà remettre en cause ses engagements aux prétextes d'une faible fréquentation et d'absence de demande des élus.

Standard vocal de la TG :

La CGT a attiré à nouveau l'attention du CTPL sur le mécontentement des utilisateurs. Elle a demandé un retour sur une personne physique quand l'appelant n'avait pas pu effectuer un choix à l'issue du message. Le T.P.G. a indiqué que la situation des effectifs du département ne permettait pas d'affecter un agent sur ce poste.

CO.CO.DIL : « baromètre de la communication interne » ?!

La CGT s'est interrogée sur la finalité d'un tel comité de communication interne, à l'heure où les emplois se font rares et les charges de travail de plus en plus lourdes. En réponse, il a été indiqué que les participants choisis étaient chargés de faire « remonter » le niveau de satisfaction ou d'insatisfaction relatif à la communication. Nous pensions pourtant qu'il n'était pas nécessaire de créer une nouvelle structure « çaï man identique à d'autres plus anciennes et jugées peu efficaces à l'époque » pour mesurer l'état de mécontentement (ou de contentement) des services y compris en terme de communication !

...à quand le baromètre de la co.co.nnerie ?!

e.mail : tresor.cgt37@wanadoo.fr

site : <http://www.tresor.cgt.fr/37/>

SNT-CGT 37 : Trésorerie Générale – 94, bd Béranger – 37032 TOURS CEDEX

Téléphone Local syndical Département informatique : 02 47 71 76 41